



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 117589

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la modification de la loi concernant le permis à points. Compte tenu de l'adaptation technique très lourde que ces modifications nécessitent, il lui demande par conséquent quels sont les moyens qu'il entend mettre en oeuvre, dans les meilleurs délais, afin d'assurer de façon effective ces nouvelles mesures.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117589

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1219